

## Start-up

# Le Fonds de financement opérationnel dès la semaine prochaine

Le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'économie de la connaissance et des Start-up, Yacine El-Mahdi Oualid a annoncé, avant-hier à Constantine que le Fonds de financement des start-up sera opérationnel « à partir de la semaine prochaine ».

« Ce Fonds, dédié aux start-up, permettra un financement en adéquation avec la nature et la demande des entreprises innovantes », a précisé le ministre délégué dans un point de presse en marge d'une visite de travail dans la wilaya. C'est un mode de financement spécifique au profit des jeunes entreprises innovantes de haute technologie, précise-il en ajoutant qu'il « traduit la volonté de l'Etat à investir dans l'énergie, les idées et les projets des jeunes au service de l'économie nationale ». Il a indiqué dans ce cadre que ce fond de financement est régi par des mécanismes de financement basés essentiellement sur « le capital risque ».

Faisant état de l'existence d'environ 3 000 start-up à l'échelle nationale, Yacine El-Mahdi Oualid a indiqué que le nombre de ces entreprises sera revu à la hausse au fur et à mesure de l'activation des différentes dispositions d'organisation et d'accompagnement et autres facilitations prévues par l'Etat, dont notamment « la levée des

contraintes bureaucratiques et l'allègement des charges fiscales ». Au passage, le ministre a fait état de la création prochaine de « zones technologiques » dédiées aux Start-up, insistant sur l'importance de ce projet devant répondre à la préoccupation exprimée en matière de foncier et permettre « d'appuyer le climat d'innovation favorisant la compétitivité ». Concernant la question du cadre légal régissant l'activité des start-up, il a affirmé que l'Etat œuvre à organiser ce domaine « resté longtemps opaque » à travers, poursuit-il, la promulgation de textes et cadre réglementaires s'adaptant avec le profil spécifique des start-up et protégeant ses progrès.

À l'exposition sur les innovations scientifiques des jeunes, organisée à l'université Salah Bounider (Constantine3), le ministre délégué s'est dit « impressionné » par la qualité des projets initiés notamment dans le domaine de la biotechnologie.

Au cours d'une rencontre avec les porteurs de projets innovants, tenue à la maison de la culture Malek-Haddad, et suite aux contraintes en rapport avec l'accès aux marchés publics soulevées par les intervenants, Yacine El-Mahdi Oualid a appelé les jeunes à se rapprocher de la cellule de médiation « pour davantage d'effi-

cacité dans la prise en charge des préoccupations exprimées ».

Il convient de rappeler à ce titre que le ministre a annoncé la semaine passée à Alger la création d'une cellule d'écoute et de médiation au profit des porteurs de projets innovants et des start-up en vue d'aplanir les difficultés entravant la concrétisation de leurs projets. Yacine El-Mahdi Oualid a précisé à ce propos « que le but est de rapprocher le ministère des porteurs de projets innovants, afin qu'il puisse être à l'écoute de leurs préoccupations et aplanir les difficultés, surtout administratives, qui entravent la concrétisation de leurs projets ».

Revenant sur la question du cadre légal régissant l'activité des start-up le ministre a révélé lors de sa visite à l'université de M'Sila le mois passé que « son département ministériel délégué se concentre actuellement sur l'amélioration de l'aspect juridique relatif à la promotion des Start-up afin de l'adapter aux spécificités de ces entreprises ». A ce propos, Il a fait savoir que « le nouveau système juridique permettra de promouvoir la recherche scientifique en créant des entreprises de recherche dans tous les domaines d'activité ».

**Manel Z.**